

APROBAT

În ședința Biroului permanent al
Camerei Deputaților

din data de 7.06.2010



55a/1075/3.06.2010
Parlamentul României
Camera Deputaților

B.F. Nr. 732 din 4.06.2010

CLUB DES 27 MEETING INFORMARE

Reuniunea **CLUB DES 27 MEETING** a avut loc la Paris în perioada 27-29
Aprilie 2010 și a reunit participanți din țările membre ale Uniunii Europene.

Sesiunea a fost deschisă de dl Christian Jacob care a adus în discuție politicile
agricole ale Europei precum și probleme legate de securitatea alimentelor, volatilitatea
prețurilor și criza producției versus supraproducție.

Discuția a continuat pe tema politicilor agricole internaționale care ar trebui să
urmărească:

- crearea unei stabilități în zona euro și unor rezerve
- eliminarea sau pe cât posibil limitarea speculațiilor
- volatilitatea prețurilor

S-a evidențiat tendința actuală pe piața și lipsa unor reguli, lucru menționat și de
Organizația Mondială a Comerțului. Subvențiile acordate în agricultură din fiecare țară ar
trebui să mențină un nivel minim garantat. Politicile agricole europene ar trebui să fie
orientate spre o strategie pentru securitatea alimentară echitabilă.

În continuarea întâlnirii au luat cuvântul invitații din țările participante la
reuniune.

Dl Leo Varadkar, membru în parlamentul Irlandei, a menționat că, în țara pe care o
reprezintă agricultura este în stransă legătură cu producția de petrol și gaze încercându-se
limitarea costurilor pentru fermierii europeni.

Austria, reprezentată prin dl Karlheinz Kopf, Președintele Grupului Parlamentar
al Partidului Popular Austriac, a prezentat politicile austriecilor privind dezvoltarea rurală.
Politicile referitoare la prețuri au în vedere finanțarea comunitară națională și structura
acestora. Se încearcă eliminarea speculațiilor agricole. Dl Karlheinz Kopf a prezentat un
concept nou pentru agricultură "momagri"- o mișcare pentru organizarea mondială a
agriculturii.

Dl Pieter VAN GEEL, Președinte al Grupului CDA, deputat în Adunarea
Națională Olandeză a menționat că politicile olandeze se axează în principal pe

securitatea alimentară, realizarea unor tehnologii de producție durabilă, prin asigurarea unei calități ridicate a producției și asigurarea siguranței alimentare. Dezvoltarea rurală este importantă pentru creșterea nivelului de trai al agricultorilor.

Polonia a fost reprezentată de dl. Jan KURIATA, deputat în Platforma Civică în SEIM(Camera Inferioara) a precizat că în țara sa mare parte din populație este ocupată în agricultură. Fostele exploatații comuniste sunt acum organizate în ferme agricole dar de dimensiuni mici de 2-3 ha. Se caută soluții pentru agricultură, o propunere ar fi urgentarea securității alimentare. Se așteaptă o soluție comună europeană.

Ca o primă concluzie a discuțiilor se poate observa necesitatea creării unui buget pentru stabilitate agricolă, exploatații fiabile competitive și asigurarea bunăstării animalelor.

Paulo RANGEL, deputat în Parlamentul European, vice-președinte al Grupului Parlamentar PPE a prezentat poziția Portugaliei în privința politicilor agricole. Se dorește o compatibilitate în spațiul European pentru independență alimentară, pregătirea pentru o piață mondială. Dezvoltarea agricolă trebuie să fie armonizată și integrată.

Spania, reprezentată prin Miguel ARIAS CANETE, Președinte al Comisiei Parlamentare mixte pentru Uniunea Europeană de la alegerile din 2008, a precizat că politicile agricole nu sunt compatibile și ar trebui gândită o reformă politică pentru 2013.

Dl Cyril SVOBODA, președinte al grupului parlamentar KDU-CSL, deputat în Adunarea Națională Cehă a confirmat condițiile similare cu cele ale Poloniei în care se află agricultura cehă.

Deputatul European Michel BARNIER a precizat în cadrul dezbaterilor că ar trebui stabilite reguli de piață și realizate consultări publice la care să fie invitați fermierii, ONG-uri precum și asociațiile profesionale. Ar trebui prioritizate măsurile pentru siguranța alimentară, corelate prețurile de referință pe diferitele zone geografice și eliminate barierele comerciale. Piața europeană se află în pericol fiind amenințată de protecționism național. Scăderea contribuțiilor la bugetul Uniunii Europene poate duce la o nouă criză.

Dna Evgenia TSOUMANI, secretar general în Ministerul de Interne al Greciei a precizat că în momentul de față, țara pe care o reprezintă este în discuții cu UE, Banca

Centrală Europeană și FMI pentru acordarea unui ajutor. Se prognozează o perioadă de 3 ani de reconstrucție și aplicarea unor măsuri stricte prin noi taxe publice .

Concluziile întâlnirii:

- prezența tuturor țărilor UE
- redactarea unui material care să fie un punct de reflecție pentru următoarea întâlnire
- propunerea unor teme pentru următoarele întâlniri care vor avea loc la Berlin și Viena.

Cele 5 teme propuse sunt pentru următoarele întâlniri sunt:

- guvernarea prin prisma Tratatului de la Lisabona
- criza financiară în care se află Grecia și Portugalia
- agricultura și securitatea alimentară
- problema energie- gaz, petrol, eoliene

Strategia agricolă europeană presupune un pact durabil prin implicarea PPE. Se axează pe securitate alimentară și eficacitate economică, acestea constituind un punct de echilibru.

Politicile agricole comune presupun:

- securitate alimentară
- dezvoltare durabilă și protecția mediului
- reducerea bugetului agricol

DEPUTAT
ABRAHAM HARIAN.


Club des 27

Table ronde sur la parité

Des inégalités de carrières persistantes

Depuis la seconde moitié du XXème siècle, les femmes ont largement investi le marché du travail : toutefois, si elles ont contribué à l'accroissement du nombre d'actifs, elles restent sous-représentées aux niveaux gestionnaire et décisionnel des entreprises. Elles composent 47 % de la population active et ne sont que 8 % à occuper des postes d'administrateurs au sein des 500 premières entreprises françaises.

Cette situation regrettable n'est pas liée à un vide législatif : depuis 1972, pas moins de six lois ont prescrit le principe d'une égalité professionnelle, à qualifications et responsabilités équivalentes. Or, malgré un niveau de formation élevé et une expérience solide, les femmes voient très souvent leurs carrières freinées au profit de celles de leurs collègues masculins, qui restent mieux rémunérés et plus facilement propulsés à des postes de responsabilité.

Pour les Députés Jean-François COPÉ, Président du Groupe UMP, et Marie-Jo ZIMMERMANN, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances, ce « plafond de verre » doit disparaître.

Utilisant leurs récentes prérogatives en matière d'initiative parlementaire, les députés UMP ont donc pris la décision de traiter la question de l'égalité professionnelle par le haut, en posant une obligation de mixité au sein des instances collégiales de gouvernance. Leur proposition de loi *relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle* a été adoptée à l'Assemblée nationale au mois de janvier dernier. Le texte devrait être examiné par le Sénat au printemps.

Les grandes lignes de la proposition de loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration

Inspirée de la loi norvégienne, cette proposition de loi vise à instaurer la présence d'au moins 40 % de femmes au sein des conseils d'administration des grandes entreprises cotées. Elle suit quelques principes simples :

- **Une représentation équilibrée** : un délai de 6 ans sera accordé aux conseils d'administration ou de surveillance de l'ensemble des sociétés cotées, ainsi qu'aux entreprises du secteur public et aux établissements publics de l'État pour assurer la présence d'au moins 40 % de femmes. Un palier intermédiaire de 20 % est fixé à l'échéance du troisième anniversaire de la promulgation de la loi.
- **Un dispositif de sanctions mesuré** : si le conseil procède à des nominations qui ne respectent pas ces dispositions, le dispositif de sanctions prévoit la nullité des nominations, mesure habituellement prévue par le code de commerce. Pendant le délai

transitoire de six ans, la nullité des nominations entraînera la nullité des délibérations auxquelles auront pris part les administrateurs irrégulièrement nommés. Cette disposition revient à « geler » les sièges des administrateurs mal nommés sans bloquer le fonctionnement du conseil.

- **Une transparence renforcée** : le Président du conseil devra rendre compte dans son rapport de l'application de la loi et inscrire à l'ordre du jour une fois par an une délibération sur la politique suivie par l'entreprise en matière d'égalité professionnelle. Le rapport de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise sera annexé aux documents de référence.

Les actes du colloque sur la parité dans le monde économique Organisé le 28 janvier dernier à l'Assemblée nationale

Le 28 janvier dernier, Jean-François COPÉ et Marie-Jo ZIMMERMANN ont réuni un grand nombre d'associations de femmes, d'administrateurs et d'acteurs économiques pour débattre de la parité dans l'entreprise. Cette manifestation a rappelé à quel point il était essentiel de lancer un processus législatif pour accroître la représentativité des femmes au sein des conseils d'administration, tout en mettant en exergue les évolutions d'ordre culturel qui devront accompagner la loi pour la rendre effective.

- **Le nécessaire recours à la loi**

La proposition de loi déposée par Jean-François COPÉ et Marie-Jo ZIMMERMANN a été accueillie avec soulagement par les rares femmes qui ont réussi à se hisser aux plus hautes responsabilités. En effet, les femmes cadres se heurtent à une endogamie galopante au sein des instances de gouvernance du paysage français ; 90 personnes concentrent près de 40 % des postes d'administrateurs du CAC 40.

Lieu de décision, d'orientation de la politique de l'entreprise, le conseil d'administration est aussi un lieu de cooptation essentiellement masculin. En plus d'être un frein à la mixité, ce mode de recrutement pose la question d'une gouvernance repliée sur elle-même.

Il existe un nombre important de femmes compétentes susceptibles d'occuper une fonction d'administrateurs ; l'Institut Français des Administrateurs comprend 2500 administratrices potentielles. Pourtant, elles ne parviennent pas à s'imposer. Ce blocage justifie le recours aux quotas. Contraindre aujourd'hui les entreprises à exercer une gouvernance mixte sanctionne en réalité l'immobilisme dont elles ont fait preuve au cours des trente dernières années et enclenche le premier levier d'une gouvernance ouverte et diversifiée.

- **Changer de culture d'entreprise**

Cette loi a pour fonction de créer une prise de conscience, un « électrochoc » afin d'obliger les entreprises à remettre en cause des pratiques qui instaurent *de facto* une iniquité et de changer les mentalités ainsi que les schémas préconçus. C'est donc également aux entreprises et aux femmes candidates d'agir pour accompagner l'application de la loi.

- *Favoriser des réseaux féminins* : comme les hommes, les femmes doivent apprendre à

« réseauter », créer leurs propres circuits et organiser leur visibilité sur le marché des conseils d'administration. Certaines organisations vont déjà dans ce sens comme les associations « Grandes Écoles au féminin » qui regroupe les femmes diplômées des grandes écoles les plus prestigieuses, « Action de femmes » dont l'objectif est de nourrir une base de données de *Curriculum Vitae* prometteurs ou l'Institut Français des Administrateurs (IFA) qui publiera prochainement un annuaire des administratrices et des candidates.

- *Engager des processus de monitoring* : si la question de la compétence ne s'est jamais posée pour les hommes, l'ouverture des conseils d'administration à des profils d'horizons divers peut justifier un effort de formation. Les femmes gagnent à se montrer crédibles et professionnelles et le développement d'un système de tutorat facilite l'intégration. Véronique MORALI, chef d'entreprise et administratrice a lancé dans cet esprit le « Women Corporate Directors Paris », dont la mission est de diffuser les bonnes pratiques de l'administrateur modèle. C'est aussi et surtout aux entreprises de chasser les potentiels et de les former.

Une série d'études McKinsey, intitulées *Women Matter* a montré qu'un management mixte apportait un surcroît de compétences et d'efficacité. Il ne s'agit pas de compartimenter les compétences mais de constater qu'un même niveau d'expertise peut être exploité différemment par un homme ou par une femme.

Une initiative au cœur de l'actualité européenne

Du Traité de Rome, qui prévoit une disposition pour lutter contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, au Traité de Lisbonne qui renforce la capacité du Conseil à prendre des mesures nécessaires pour lutter contre toute discrimination fondée entre autres sur le sexe, en passant par le traité sur L'Union européenne qui pose comme valeur des États Membres « la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes », l'Union européenne n'a jamais oublié les femmes depuis le début de son processus de construction.

En outre, la Présidence espagnole a inscrit l'égalité des genres à son agenda, conformément aux conclusions du Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) du 23 novembre dernier. Outre les violences faites aux femmes, la présidence se penchera particulièrement sur l'égalité professionnelle et les problématiques de différentiels de rémunérations, de temps partiel subi, d'égalité des chances dans le monde entrepreneurial et de conciliation entre vie professionnelle et familiale. La ligne directrice de son programme est l'élimination « de toute forme de discrimination ».

La proposition de loi de Jean-François COPÉ et Marie-Jo ZIMMERMANN s'inscrit dans le cadre des priorités de la présidence espagnole. Les députés UMP attendent les conclusions des négociations sur l'égalité professionnelle lancée au mois de décembre par le Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville pour poursuivre leur action.

On reconnaît une Nation moderne à la place qu'elle réserve aux femmes : c'est la raison pour laquelle le thème de l'égalité professionnelle est placé aujourd'hui au centre des débats.



REUNION DU CLUB DES 27

MERCREDI 28 AVRIL-Salle Lamartine-Assemblée nationale

Traduction assurée en anglais et en allemand

PROGRAMME

12 :30 : Déjeuner informel à la Questure Briand 128, rue de l'Université 75007 Paris

13 :45 Accueil-Café. Assemblée nationale, Salle Lamartine, 101 rue de l'Université 75007 Paris

14.00-16.00: Séance plénière sur les sujets d'actualité européenne. Salle Lamartine
-Mot d'accueil de Jean-François COPE
-Mot de présentation des travaux Pierre LEQUILLER

1^{ère} séquence : La crise de la zone euro et les moyens de la résoudre
- Michel BARNIER, Commissaire européen

2^{ème} séquence : Les atouts de l'Europe dans le monde
- Pierre LELLOUCHE, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes

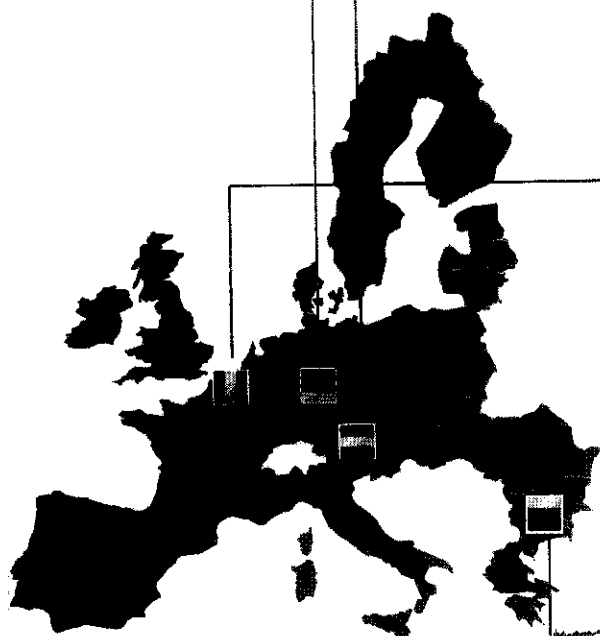
16 :15-18 :15 : Deux ateliers (Salle Lamartine)

- Quelle politique pour favoriser l'égalité hommes/femmes en Europe ?
Animation Mme Marie-Jo ZIMMERMAN et Pierre LEQUILLER
 - Propos introductif de Madame Marie-Jo ZIMMERMAN
 - - Echanges avec la salle.
- Quelle politique agricole pour l'Union européenne ?
Animation Christian JACOB et Pierre LEQUILLER
 - Propos introductif Christian JACOB
 - Intervention de Jacques CARLES Délégué général de MOMAGRI
 - Echanges avec la salle

18 :30 Conclusion des travaux de la table ronde par Monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

19 :00 Cocktail dinatoire au Ministère de l'Agriculture à l'invitation de Monsieur le Ministre de l'Agriculture Bruno LE MAIRE. 78 rue de Varenne 75007 PARIS

Trombinoscope



Allemagne

Michael STÜBGEN

Membre CDU/CSU du Bundestag

Porte Parole du groupe CDU/CSU sur les questions européennes.

Depuis 1999, Président de la CDU de l'Elbe-Elster.

Membre de la Commission des affaires européennes

Membre du Comité mixte du Bundestag et du Bundesrat.



Autriche

Karlheinz KOPF

Président du groupe parlementaire de l'Austrian People's Party (ÖVP)

Député à l'assemblée nationale autrichienne, le Nationalrat



Belgique

Roel DESEYN

Député fédéral CD&V à la Chambre des représentants de Belgique

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne.

Membre de l'Assemblée parlementaire de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Membre de la Commission des Relations extérieures

Membre suppléant de la Commission spéciale "Climat et Développement durable" et de la Commission de la Défense nationale



Bulgarie

Lachezar Bogomilov IVANOV
vice-Président de

l'Assemblée nationale

membre du groupe GERB

Président de la Commission Santé

Médecin de profession



Chypre

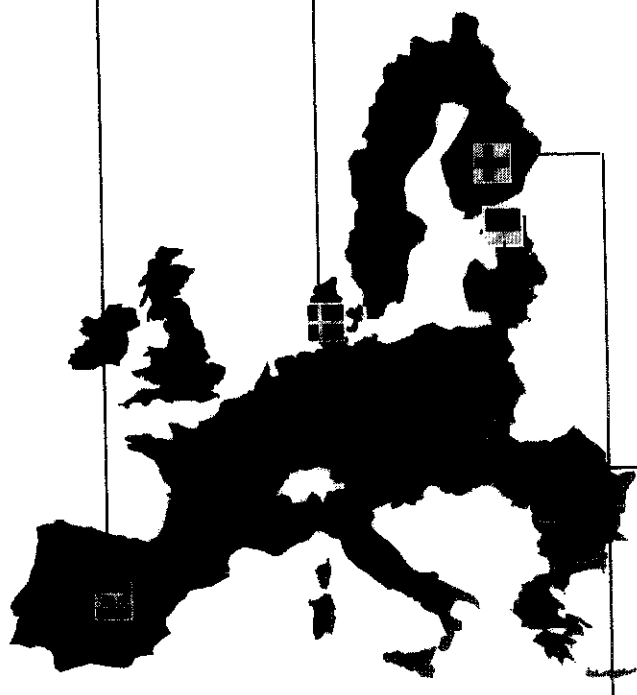
Christos POURGOURIDES

Député DISY (Rassemblement démocratique) de la Chambre des députés, député de Limassol

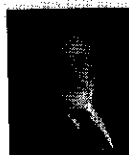
Président de la Commission des affaires juridiques et humanitaires et président de la délégation chypriote à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe



Trombinoscope



Danemark
Helle SJELLE
Députée du Konservative
Folkspartei au Folketinget.
Membre de la Commission des
affaires européennes



Espagne
Miguel ARIAS CAÑETE
Président de la commission
parlementaire mixte pour l'Union
européenne depuis les élections de
2008.
Membre du Congrès des députés,
membre du Partido Popular.
Il a été aussi membre du Sénat
espagnol (Cortes generales).



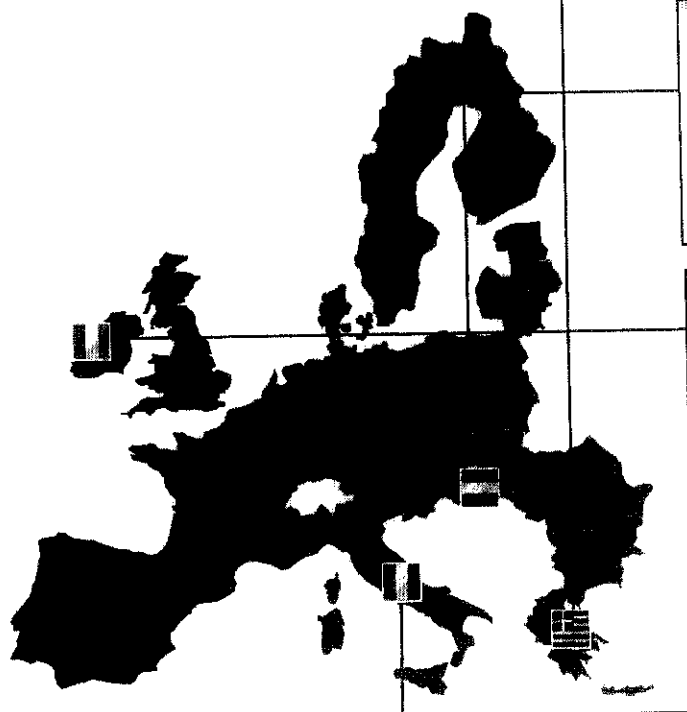
Estonie
Marko MIHKELSON
Président de la Commission des
affaires européennes du Parlement
estonien
Député de l'Union Pro Patria et Res
Publica (IRL)



Finlande
Ilkka KANERVA
Ancien Ministre des Affaires
étrangères (2007-2008)
Député national.
Membre de la Commission des
Affaires étrangères.
Membre du Parti de la Coalition
nationale (conservateur), ancien chef
du mouvement de jeunes de son parti
(Kokoomuksen Nuorten Liitto), il
devient ministre des Affaires
étrangères de la Finlande du 19 avril
2007 au 4 avril 2008 (Gouvernement
Vanhanen II).



Trombinoscope



Grèce

Evgenia TSOUMANI

**Secrétaire générale à la Parité
auprès du ministère de l'Intérieur**

Avocate spécialisée dans les questions de travail et de politique européenne.

Elle a été présidente de la Caisse commune du Fonds d'assurance des employés (eTeam), elle est membre des conseils d'administration de différentes organisations et institutions européennes et a participé en qualité de porte-parole pour la Grèce auprès de ces instances.



Hongrie

Rozsa HOFFMANN

Députée du KNDP (Parti populaire chrétien-démocrate), membre de la Commission de l'éducation et des sciences.

Professeur d'université.

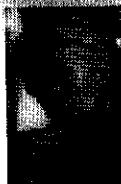


Irlande

Leo VARADKAR

Membre du Fine Gael de la chambre basse irlandaise le Dail Eireann.

Député de la circonscription de Dublin Ouest



Italie

Margherita BONIVER

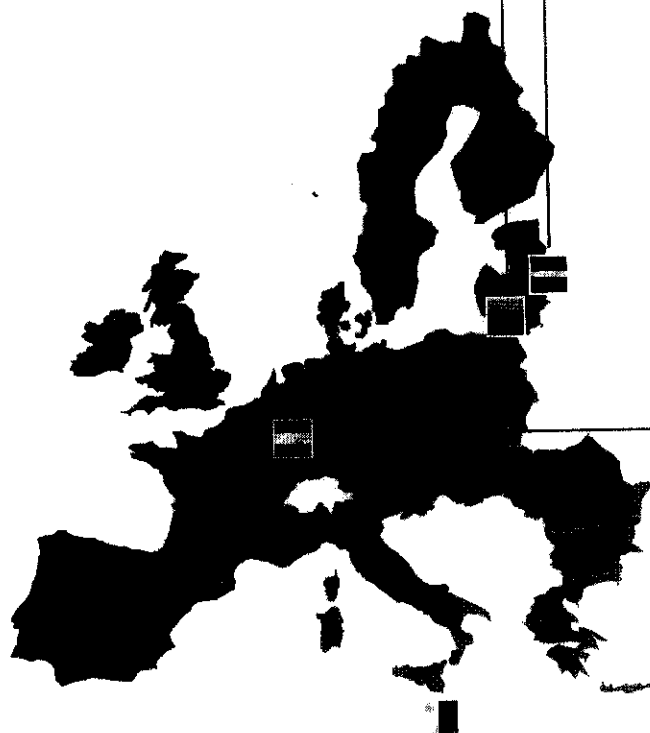
Députée italienne du Popolo della Libertà

Membre de la Commission des affaires étrangères, présidente de la Commission parlementaire de contrôle de l'actualisation des accords de Schengen, de vigilance sur les activités d'Europol et de contrôle en matière d'immigration. Nommée en mars 2009 envoyée spéciale pour l'urgence humanitaire et la situation des plus vulnérables

Ancien ministre du tourisme et de la culture pendant le gouvernement Amato en 1991. Sous secrétaire d'Etat au Ministère des affaires étrangères entre 2001 et 2006, sous Berlusconi.



Trombinoscope



Lettonie
Ramona PITENA
Secrétaire Générale du parti
Tautas partija



Lituanie
Vytautas LANDSBERGIS
Ancien Chef d'Etat de 1990 à 1992
de la Lituanie.
Député européen PPE
Membre de la Commission des
affaires étrangères et de la Sous
commission sécurité et défense
Membre suppléant en Commission
des affaires juridiques
Fondateur du parti Homeland Union
aujourd'hui Homeland Union –
Lithuanian Christian Democrats



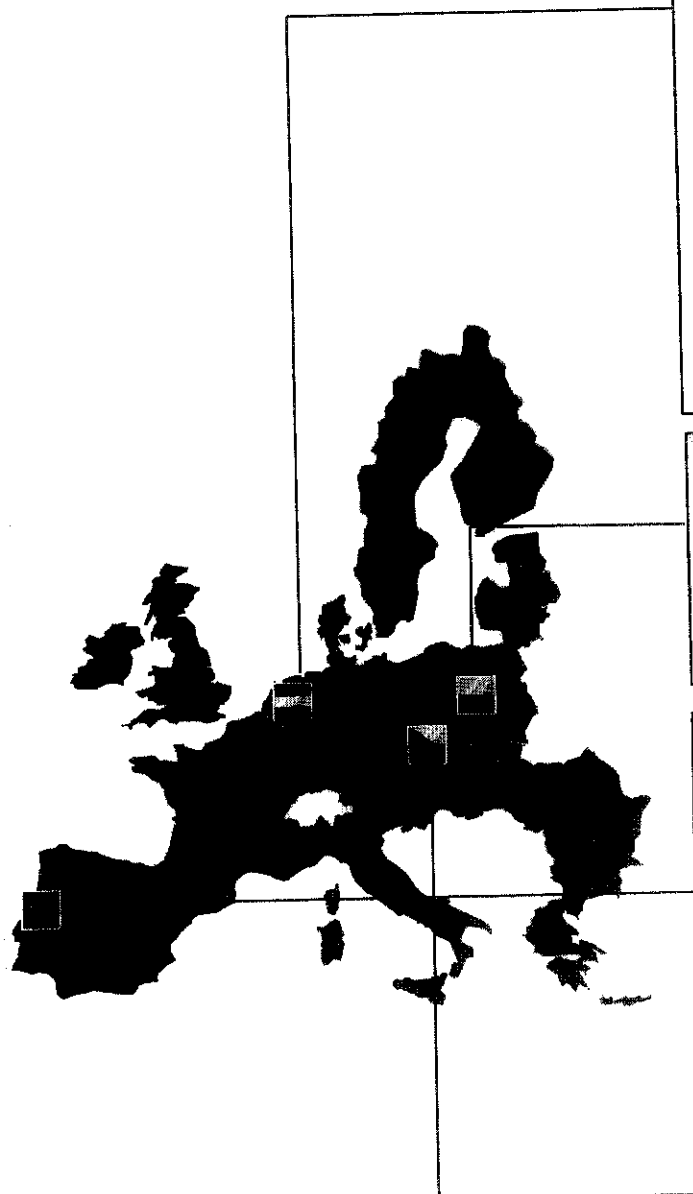
Luxembourg
Jean Louis SCHILTZ
Député à l'assemblée
luxembourgeoise
Président du groupe CSV
Secrétaire général du parti Christian
Social People's Party (CSV) de 2000
à 2006
Ancien Ministre pour la coopération
au développement et les affaires
humanitaires (2004-2009)
Ancien Ministre délégué pour les
Communications (2004-2009)
Ancien Ministre de la Défense (2006-
2009).



Malte
David AGIUS
Député maltais, à la Kamra dat-
deputati, il est le Whip du
gouvernement au sein du groupe
parlementaire Partit Nazjonalista et
secrétaire général du groupe.



Trombinoscope



Pays-Bas
Pieter VAN GEEL
Président du groupe CDA.
Député à l'Assemblée nationale néerlandaise.

De 2002 à 2007, il a été secrétaire d'Etat au Logement, au Planning spatial et de l'Environnement. Il a présidé le Conseil des Ministres de l'Environnement de l'Union Européenne durant la seconde moitié 2004.



René VAN DER LINDEN
Président du Sénat, CDA.
Ancien Vice-ministre des Affaires étrangères, il a été président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Ancien président du groupe PPE/DC de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1999-2005)



Pologne
Jan KURIATA
Député de la Platforma Obywatelska (Plateforme Civique) à la Diète polonaise (Sejm)
A été Directeur de l'Institut franco-polonais, à Koszalin, Pologne

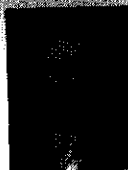
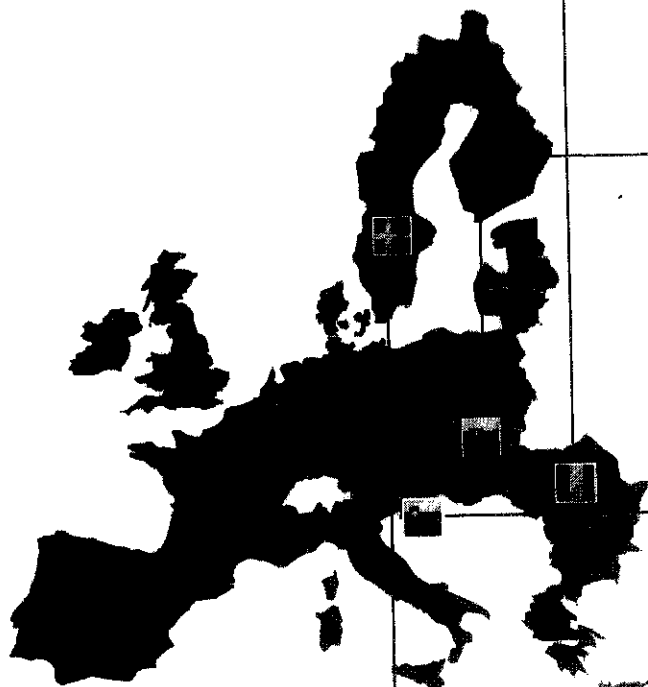


Portugal
Paulo RANGEL
Député européen PPE
Vice Président du groupe PPE,
chargé des relations avec les parlements nationaux
Membre de la Commission des affaires constitutionnelles
Membre suppléant de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures



République tchèque
Cyril SVOBODA
Président du groupe parlementaire KDU-CSL Député à l'Assemblée nationale tchèque.
Membre de la Commission des affaires étrangères, et de la Commission des affaires européennes.
Ancien Vice-Premier Ministre
Ancien Ministre des Affaires étrangères
Ancien Ministre du développement régional

Trombinoscope



Roumanie
Constantin Severus MILITARU
Député à l'Assemblée nationale
roumaine, la Camera Deputatilor
Groupe parlementaire du Parti
libéral-démocrate

Membre de la Commission du budget,
des finances et des banques et de la
Commission sur l'égalité des chances
pour les femmes et les hommes



Marian AVRAM
Député à l'Assemblée nationale
roumaine, la Camera Deputatilor
Groupe parlementaire du Parti
libéral-démocrate

Membre de la Commission de
l'agriculture, de la sylviculture, de
l'industrie alimentaire et des services
spécifiques



Slovaquie
Branislav STANICEK
Chef de Cabinet du Président Jan
Figel, Président du KDH



Slovénie
Rudolf PETAN
Président du groupe SDS-Slovenian
democratic party ;

Membre de la Commission sur
l'environnement et le planning
spatial ;

Membre de la Commission
Constitutionnelle ;

Membre de la Commission des
affaires européennes



Suède
Theréz Ranquist
Cadre du parti Moderaterna

Travaillant dans les années 90 aux
côtés de Carl Bildt, actuel ministre des
affaires étrangères, elle a travaillé ses
dernières années dans la sphère
économique (PDG de Momentum,
agence du groupe McCann
Worldwide, puis directrice de la
communication de la société SPP
pension). Revenue à la vie politique
au parti Modéré, elle a présidé la
campagne de Anna Maria Corazza
Bildt (épouse du ministre) pour les
élections européennes de 2009.

